

FICHE FORMATION 9



PRENDRE LA FONCTION DE COORDINATEUR

PUBLIC VISÉ

Travailleurs sociaux, responsables des établissements sociaux et médico-sociaux.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience dans la coordination d'équipe.

Etre pressenti pour occuper une fonction managériale dans le futur.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée

3 jours (21 heures)

Profil des animateurs

Philippe COPPRY :

Psychologue du travail, spécialisé dans le développement des talents.

Elhadi DOUCHY : Docteur - Psychologue du travail et des organisations, spécialiste en mesure et évaluation des compétences.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de cette nouvelle fonction d'interface institutionnelle : animer une équipe et coordonner l'action ; assurer un encadrement technique des équipes
- Bien maîtriser sa communication en réunion pour obtenir un engagement et une contribution optimale de ses collaborateurs
- Découvrir de nouvelles techniques pour coordonner, motiver et entretenir la dynamique de groupe au sein de son équipe

Objectifs spécifiques

- Travailler le passage entre la fonction professionnelle d'origine et la fonction de coordonnateur.
- Traiter des problématiques actuelles et nouvelles en lien avec cette fonction
- S'adapter aux différentes situations de coordination d'équipe (réunion, présentation, conférence, animation d'un événement, table ronde, débat, etc.)
- Savoir communiquer en interne comme en externe
- Analyser le fonctionnement d'un groupe et sa dynamique et adapter son style d'animation
- Gérer les comportements conflictuels en réunion
- Créer du liant entre des interlocuteurs différents de manière à favoriser de la cohérence